



## **En ville, la moto est une solution, pas une pollution ! Non aux interdictions de circulation !**

**La plupart des grandes villes de France ont décidé d'interdire l'accès aux motos mises en circulation avant juin 1999 et des autos d'avant 1997. D'ici 2020, ce sont tous les véhicules de plus de 5 ans qui y seront interdits et deviendront donc invendables !**

Le prétexte invoqué par les décideurs politiques, c'est la pollution de l'atmosphère dont nous sommes désignés comme les grands coupables, alors que la plus grande part des émissions toxiques est provoquée par l'industrie, le chauffage des habitations et le fret routier international.

**Un deux-roues motorisé c'est 4 fois plus léger qu'une voiture moyenne, ça prend 4 fois moins de place et ça met deux à trois fois moins de temps qu'une voiture pour faire le même trajet en zone urbaine.**

**Un usager à moto, c'est un usager de moins dans les transports en commun déjà saturés en ville aux heures de pointe.**

**Un usager de deux-roues motorisé n'est pas responsable des 15 à 20 milliards d'euros perdus dans les bouchons chaque année !**

**Mettre un vieux deux-roues motorisé au rebut pour le remplacer par un neuf, c'est du gaspillage et ça génère énormément de pollution (usines délocalisées, transport de composants par avions, camions...)**

**Ces restrictions de circulation sont également une discrimination sociale entre les ménages aisés qui peuvent acheter des véhicules récents et ceux qui ne peuvent pas et qui sont souvent ceux qui habitent loin de leur lieu de travail et qui ne peuvent se passer d'un véhicule.**

**Rejoignez et soutenez la Fédération française des motards en colère (FFMC) pour défendre nos droits à une mobilité raisonnée et pour soutenir une autre politique de respect de l'Environnement.**

**Contestez, résistez, interpellez vos élus sur ce qu'ils comptent faire !**